

Image not found or type unknown



Augmentation de salaires sous condition

Par **fred002**, le **10/09/2010** à **09:50**

Bonjour,
Mon employeur me propose une augmentation mais sous condition stricte que j'accepte de déménager.
Contexte : je suis actuellement en déplacement professionnel, et je leur coûte plus de 900 € par mois entre location d'appartement et frais repas/transport. Si j'accepte le déménagement le coût de la vie (loyer plus cher, impôts, ...) augmentera et au final je serais perdant en pouvoir d'achat.
Ma question est tout simplement est ce que mon employeur a le droit d'émettre ce genre de condition pour une augmentation?
Merci d'avance.
Cordialement.